

ASSEMBLÉE NATIONALE

EXPÉRIMENTATION POUR L'INSTAURATION D'UN ENSEIGNEMENT D'ÉDUCATION À
L'ALIMENTATION À L'ÉCOLE - (N° 2091)

N° AC15

AMENDEMENT

présenté par

M. Tavernier, M. Lucas-Lundy, M. Raux, Mme Taillé-Polian, M. Corbière et M. Gustave

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.
--